

# Magazine O'Cœur

N° 20 — juin 2019

Agir pour les orphelins avec la Fondation d'entreprise OCIRP.

## Table des matières

### ÉDITORIAL

Créer des synergies et décloisonner l'aide aux jeunes orphelins Page 2

### COMPRENDRE

Comment renforcer la protection juridique du mineur orphelin? Page 3

### AGIR

Association Phénix –

Soutenir la réussite des étudiants orphelins : tout un programme! Page 6

Centre Primo Levi –

Les vertus du scoutisme pour soulager les souffrances de l'exil Page 10

Paris Saint-Germain *Les enfants d'abord* –

Un partenariat renforcé au profit des orphelins Page 14

### TÉMOIGNER

Le sens de notre action en quelques mots simples... Page 19

### MENTIONS LÉGALES

## Éditorial

# Créer des synergies et décloisonner l'aide aux jeunes orphelins

Par la présidence de la Fondation, Jean-Louis Peyrude et Philippe Pihet.

La Fondation OCIRP fêtera son 10<sup>e</sup> anniversaire le 24 septembre dans l'enceinte du théâtre de la Cité internationale, au cœur de la Cité universitaire à Paris. Véhicule de l'engagement social de l'OCIRP, notre Fondation a permis, dix années durant, de défricher le champ de l'orphelinage en France et de soutenir plus de 200 projets dédiés au mieux-être des orphelins.

Si elles sont passées très vite, ces années ont aussi été jalonnées d'avancées significatives. Cette dynamique s'est concrétisée par un nombre croissant d'enfants, d'adolescents, de jeunes adultes orphelins et de familles, soutenus par un réseau de partenaires et de porteurs de projet renforcé, par une sensibilisation constante à la situation de ces jeunes, notamment à travers des évènements et des colloques aussi nombreux qu'instructifs... sans oublier l'important travail mené pour soutenir et stimuler la recherche en sciences humaines et sociales afin d'élargir notre corpus de connaissances et de données actualisées sur le sujet.

Plus que jamais, nous sommes à pied d'œuvre quotidiennement pour identifier de nouveaux projets porteurs de sens et source de bienfaits pour les jeunes orphelins. Une action qui se prolonge activement avec l'ambition de trouver — ou de créer — des synergies entre des projets pouvant se profiter mutuellement. L'exemple du partenariat renforcé avec le Paris Saint-Germain *Les enfants d'abord*, que nous développons longuement dans ce nouveau numéro d'*O'Cœur*, en est une très belle illustration.

Pas à pas, nous combattons les idées reçues qui font obstacle à un meilleur accompagnement des orphelins. C'est le cas, par exemple, auprès des institutions scolaires, avec un *Guide des bonnes pratiques* que nous allons prochainement éditer. Destiné principalement aux enseignants et personnels éducatifs, il a pour vocation de les sensibiliser sur les situations de deuil qu'ils rencontrent en classe, de leur donner des conseils et des repères pour mieux les aborder et les gérer.

Pour finir, nous vous invitons à découvrir — si ce n'est pas déjà fait — le nouveau site Internet de la Fondation. Accessible depuis notre site portail [ocirp.fr](http://ocirp.fr), plus ergonomique, enrichi de contenus utiles et passionnants, il recense tout le travail que nous avons accompli ces dix dernières années, préfigure tout le chemin qui reste encore à parcourir, et ouvre sur les nouveaux champs d'intervention de notre Fondation.

En effet, cette année 2019 est celle de l'évolution de notre Fondation, qui élargit ses domaines d'intervention en agissant au cœur des familles. Elle conserve, bien sûr, un axe majeur de soutien en direction des familles endeuillées en poursuivant ses actions à l'intention des enfants et jeunes orphelins. Elle développera également des actions pour accompagner les veuves et veufs, en particulier en soutenant l'association Dialogue & Solidarité.

Enfin, elle déploiera un nouvel axe d'intervention par le soutien de projets visant à favoriser l'autonomie, sur des situations de handicap, grand âge, aidants...

Notre Fondation sera ainsi porteuse de l'ensemble de l'engagement social de l'OCIRP, assureur à vocation sociale sur les risques décès et perte d'autonomie.

Bonne lecture et bel été à toutes et à tous.

## Comprendre

# Comment renforcer la protection juridique du mineur orphelin ?

**En juillet 2018, Marine Monteil soutenait sa thèse de doctorat en droit privé à l'université de Toulouse 1 Capitole intitulée *L'orphelin mineur*. Cette plongée au cœur des spécificités des mineurs orphelins pose la question centrale de leur statut juridique – ou plutôt de l'absence de statut –, met en évidence les lacunes affaiblissant aujourd'hui leur protection et soumet de nombreuses propositions pour contribuer à élaborer un cadre plus protecteur. Une recherche remarquable – et remarquée – qui a également conduit Marine Monteil à intégrer récemment le Conseil scientifique de la Fondation OCIRP. Elle revient avec nous sur ses travaux riches d'enseignements et nous en dit plus sur son nouveau rôle auprès de la Fondation.**

Comment mieux protéger l'enfant orphelin ? Quel statut juridique s'applique au mineur orphelin ? Est-il suffisamment défini et protecteur au regard du risque social que représente la perte d'un parent ou des deux ? C'est pour répondre à ces premières questions et à bien d'autres que Marine Monteil, alors doctorante en droit à l'université de Toulouse, a poursuivi ses travaux de recherche sur cette population vulnérable. Comme un prolongement naturel d'un mémoire qu'elle avait déjà consacré au cours de ses études à « La protection de l'enfant orphelin de père et de mère », elle a souhaité, dans cette thèse de doctorat, approfondir le sujet et apporter un éclairage inédit sur l'orphelinage et ses spécificités, sous le prisme du droit et de la jurisprudence.

Et le constat qu'elle dresse est sans appel. L'indifférence collective qui frappe les mineurs orphelins au niveau sociétal est également de mise dans la sphère législative. Si ce n'est lorsqu'ils sont englobés avec les enfants sous tutelle, ceux appartenant aux familles monoparentales ou recomposées, force est de constater que le droit français ne leur fait aucune place. Invisibles, absents, ignorés. Que ce soit dans le Code civil ou dans le Code de l'action sociale et des familles, et à l'instar des législations voisines ou de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, nulle trace d'une quelconque disposition juridique qui leur serait spécifiquement consacrée. Faute de prendre en compte la singularité des mineurs orphelins, le droit ne remplit donc pas son rôle de protection envers ces enfants fragilisés par le décès d'un ou de leurs deux parents. Le droit ne parvient pas

non plus à résoudre les difficultés auxquelles ces mineurs sont confrontés aussi bien sur le plan juridique qu'administratif.

Partant de ce constat, la thèse menée par Marine Monteil s'attache à faire l'état des lieux de la prise en charge des orphelins mineurs et à établir une vision d'ensemble de leur situation. Pour cela, elle distingue « l'orphelin partiel », ayant perdu son père ou sa mère, et « l'orphelin total », n'ayant plus aucun parent, ces deux catégories n'étant pas, de fait, confrontées aux mêmes difficultés factuelles, juridiques et économiques, ni soumises au même régime.

Tout au long de ce travail, le mineur orphelin demeure toujours au centre de la réflexion, à mesure que sont abordés les thèmes de la filiation, de la monoparentalité, de la recomposition familiale, de la représentation légale, de la tutelle ou encore de l'émancipation. La recherche débute par les conditions de l'orphelinage et respecte la chronologie de la vie. L'analyse se poursuit avec l'étude des différents modes de prise en charge du mineur orphelin : par son parent survivant, par un tiers en cas de recomposition familiale, par les membres de sa famille, par la collectivité. Chaque situation est alors abordée dans un ordre logique, de la plus fréquente à la plus rare.

En plus de mettre en lumière les faiblesses actuelles du cadre législatif, l'objectif de l'étude est également de contribuer à clarifier la situation juridique de l'orphelin mineur, malgré la disparité des « cas », et d'émettre des pistes d'amélioration de prise en charge sur les plans juridique, décisionnel et économique.

Dans un souci de réalisme et de pragmatisme, cet important travail a été réalisé sur la base du corpus législatif en vigueur et l'analyse des données existantes, mais aussi sur des investigations nombreuses auprès de juges, notaires, élus, personnels de l'aide sociale à l'enfance... Par ailleurs, des questionnaires et ateliers ont également été menés avec des mineurs orphelins et des familles concernées. S'il n'est pas question d'appuyer la création d'un statut juridique propre aux mineurs orphelins — ce qui reviendrait à les stigmatiser davantage —, Marine Monteil souligne la nécessité d'adapter le statut des mineurs à chaque cas d'orphelinage. Pour ce faire, il conviendrait d'introduire dans le Code civil de nouveaux textes propres aux orphelins et de supprimer ceux qui leur sont actuellement défavorables.

À travers les recherches réalisées par Marine Monteil, les problématiques relatives aux enfants privés de parent(s) se dévoilent dans toute leur complexité et apparaissent bien plus techniques qu'on ne pourrait l'imaginer. En matière de protection juridique, elles concernent la dimension tant personnelle que patrimoniale et on relève qu'elles intéressent toutes les branches du droit civil ainsi que du droit administratif. Reste au législateur et à nos institutions à se saisir de ces questions cruciales pour leur apporter dès que possible les réponses les plus pertinentes.

# **Le droit peut corriger l'exclusion dont souffrent les enfants orphelins**

**Entretien avec Marine Monteil, docteur en droit privé et membre du Conseil scientifique de la Fondation OCIRP.**

**Pour quelles raisons avez-vous choisi ce sujet de thèse de doctorat ?**

**Marine Monteil :** Le sujet de l'orphelinage me touchait particulièrement, car il faisait écho à mon histoire familiale. C'était l'occasion, pour moi, de rendre hommage à ma grand-mère, orpheline de mère à l'âge de huit ans à la suite des bombardements de 1944 dans la ville de Sète.

**Qu'est-ce qui, dans la condition et le statut du mineur orphelin, vous a particulièrement intéressée ?**

**M. M. :** La question de l'adoption de l'enfant orphelin était passionnante. À l'issue de ma recherche, je propose de limiter à la forme simple la possibilité pour le conjoint du parent survivant ou un tiers d'adopter le mineur orphelin. L'adoption plénière est une négation totale du passé familial de l'enfant qui a connu ses parents et les a aimés. À l'inverse, l'adoption simple est bien plus respectueuse de son intérêt. Elle aménage l'avenir sans faire table rase du passé.

**Qu'est-ce qui vous a le plus frappée durant vos travaux de recherche ?**

**M. M. :** J'ai été particulièrement frappée par le désintérêt du législateur à l'égard des orphelins mineurs. Bien qu'ils soient encore très nombreux au XXI<sup>e</sup> siècle, le droit ne se préoccupe pas de la condition des enfants privés de père et de mère. Il ignore le fait qu'ils ont connu la biparentalité, ont un passé familial, des souvenirs ou encore des biens. En outre, les règles qui concernent les mineurs orphelins, en particulier celles de la tutelle, sont insuffisamment conceptualisées. Les dispositions qui leur sont applicables sont dispersées dans le Code civil et ne leur sont jamais propres.

**Votre thèse de doctorat formalise un certain nombre de propositions visant à clarifier le statut juridique du mineur orphelin et à renforcer sa protection. Selon vous, quels sont les axes d'amélioration prioritaires ?**

**M. M. :** Il est primordial de préciser les notions de vacance de tutelle et de délégation indirecte de l'autorité parentale. Ces dernières offrent un « sous-statut » au mineur entièrement orphelin : une protection matérielle privée d'une protection juridique. Personne n'assure sa représentation légale. Cela pose de réelles difficultés dans la mesure où l'orphelin a vocation à recevoir des biens.

**Comment faire en sorte que ces améliorations voient le jour ? Quelles institutions devraient se saisir de ces questions ?**

**M. M. :** Pour être adoptées, ces différentes propositions juridiques doivent être soutenues par des organismes officiels qui contribueront à les ériger en projets politiques. L'orphelinage est un sujet inédit, original et actuel qui mérite la mobilisation de tous.

**Comment vous êtes-vous rapprochée de la Fondation OCIRP ? Comment l'avez-vous connue ?**

**M. M. :** J'ai connu la Fondation OCIRP à l'occasion d'un colloque qu'elle organisait en décembre 2012. C'est donc tout naturellement, que j'ai souhaité rejoindre le

Conseil scientifique de la Fondation afin de poursuivre le travail entrepris au cours de ma thèse et de continuer à défendre les intérêts des mineurs orphelins. Dans mes nouvelles fonctions, je souhaite notamment pouvoir apporter un regard de juriste aux problématiques de l'orphelinage.

### **UN PEU PLUS SUR MARINE MONTEIL...**

Marine Monteil est docteur en droit. Elle a soutenu, en juillet 2018 à Toulouse, après six années de recherche, sa thèse de droit privé ayant pour titre *L'orphelin mineur* sous la direction de Claire Neirinck, professeur émérite à l'université de Toulouse 1 Capitole. Pour financer son doctorat, elle a dispensé divers enseignements et a travaillé à la chambre spéciale des mineurs en qualité d'assistante de justice. Elle est actuellement élève avocate à l'EDASOP.

## **Agir**

# **Association Phénix – Soutenir la réussite des étudiants orphelins : tout un programme !**

**La réussite et l'entraide doivent être accessibles à tous. C'est suivant ce postulat qu'est née, en 2017, l'association Phénix fondée par deux étudiants de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Manon Fahy et Stéphane Lombaerde. Pour renforcer les solidarités et garantir l'égalité des chances, le programme Phénix offre un accompagnement tant personnel que scolaire à des étudiants orphelins ou issus de l'aide sociale à l'enfance (ASE), via un double dispositif de mentorat et de tutorat. Décryptage d'un projet particulièrement utile, pertinent, et créateur de lien.**

Soucieuse de participer à une société plus juste et solidaire, l'association a pour ambition de contribuer à la réussite sociale de jeunes orphelins pour défier les statistiques et promouvoir l'égalité des chances. Un parti pris notable au regard d'une situation de deuil qui n'est pas véritablement prise en compte, aujourd'hui, par l'institution scolaire. L'enquête de la DREES (*Nathalie Blanpain, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, 2008*) soulignait que les orphelins ont 40 % de chances en moins de faire des études supérieures. Une conséquence parmi d'autres qu'avait également mise en évidence l'enquête « École & orphelins » réalisée en 2017 par la Fondation OCIRP en partenariat avec l'Ifop : rappelons que 77 % des élèves orphelins interrogés indiquaient au moins un impact négatif sur leur scolarité, 34 % exprimaient des difficultés à apprendre de nouvelles leçons et faire leurs devoirs, quand 38 % estimaient rencontrer des problèmes significatifs de concentration...

Face à cette situation, l'association Phénix a fait le choix, à travers son programme du même nom, de mettre en relation des étudiants âgés de 17 à 25 ans avec des tuteurs et mentors. L'objectif est de guider ces étudiants au quotidien selon leurs besoins

en leur offrant un appui personnalisé aussi bien moral que scolaire pour leur donner ambition et confiance en eux.

Parallèlement, l'association s'attache également à favoriser l'orientation et l'insertion professionnelle des étudiants qu'elle accompagne. Ces derniers bénéficient de deux dispositifs sur la « vie professionnelle » par le biais de séances de coaching sur tout ce qui se rapporte à l'insertion : élaboration d'un réseau, curriculum vitæ, entretiens, etc.

Mais le travail de l'association ne s'arrête pas là. Parce que les étudiants orphelins sont souvent privés de ressources financières suffisantes, Phénix souhaite aussi favoriser l'accès à la culture et aux loisirs. Chaque membre du programme a ainsi la possibilité de participer ou de proposer des activités culturelles ou sportives, des évènements pour se rassembler et partager.

## À l'école de la solidarité

### Entretien avec Manon Fahy, cofondatrice de l'association Phénix.

#### Comment est né le programme Phénix ?

**Manon Fahy :** L'histoire de Phénix est d'abord le fruit d'une rencontre avec Stéphane Lombaerde lors d'un évènement dédié aux jeunes entrepreneurs sociaux. C'est aussi le fruit d'histoires personnelles qui se rejoignent. Stéphane a perdu son papa lorsqu'il était jeune. Moi, j'ai vécu chez ma grand-mère qui était famille d'accueil pour l'aide sociale à l'enfance. Tout cela nous a donné l'envie de faire quelque chose pour les étudiants qui avaient perdu un parent ou ceux issus de l'ASE.

#### Quels sont vos objectifs ?

**M. F. :** L'objectif est d'apporter aux étudiants que nous accompagnons deux heures en moyenne par semaine de tutorat pour un accompagnement scolaire et environ deux heures de mentorat pour un soutien sur le plan du projet professionnel. Le rôle de chaque tuteur et mentor est de bien comprendre les besoins de l'étudiant qu'il suit pour lui proposer des solutions appropriées. L'efficacité de cet échange repose évidemment sur l'assiduité, mais aussi sur le capital confiance qui va naître au sein de chaque binôme. Notre approche ne se limite pas à du soutien scolaire ou à de l'aide à l'orientation professionnelle. Nous cherchons aussi à créer du lien, un maximum d'échanges et d'occasions de rencontres entre étudiants, tuteurs et mentors. La majorité des étudiants orphelins souffrent d'abord d'un certain isolement. Ces échanges évitent des solutions standardisées et orientent vers des réponses personnalisées.

#### Qui peut rejoindre le programme Phénix ?

**M. F. :** Le programme est ouvert de la terminale à la fin des études supérieures et uniquement en Île-de-France pour le moment. Tous les étudiants orphelins de père, de mère, des deux parents ou ceux ayant été confiés à l'aide sociale à l'enfance sont les bienvenus. Avec les tuteurs et les mentors, nous essayons de rassembler des profils et des parcours variés pour être en mesure de répondre aux différentes attentes des étudiants. De nombreux jeunes diplômés, de jeunes ingénieurs et même des enseignants nous ont d'ailleurs déjà rejoints bénévolement.

#### Comment fonctionne concrètement le programme ?

**M. F. :** Nous dressons d'abord le profil de chaque étudiant et tuteur par le biais d'entretiens pour bien identifier les besoins, d'une part, et les apports potentiels,

d'autre part. Dans un second temps, nous créons les binômes qui nous semblent les plus pertinents. Une fois les binômes définis, un premier contact est noué entre les deux. Les rencontres hebdomadaires et les échanges peuvent alors débiter tout en respectant la charte de valeurs de l'association. Régulièrement, nos chargés de tutorat assurent un suivi des binômes pour vérifier que tout se passe bien.

### **Quel premier bilan pouvez-vous faire à ce jour ?**

**M. F. :** Le dispositif fonctionne très bien. La majorité des étudiants ont enregistré une évolution positive de leurs résultats scolaires et disent se sentir moins seuls grâce au programme. Le fait de savoir que quelqu'un est attentif à leurs besoins et leurs difficultés les rassure et les motive. Toutefois, nous avons plus de tuteurs que d'étudiants. Nous allons donc renforcer notre communication par de multiples canaux dans les écoles et universités pour inciter d'autres étudiants orphelins à nous rejoindre et à bénéficier eux aussi du programme.

### **Vous souhaitez également favoriser l'accès aux loisirs pour ces étudiants... Pouvez-vous nous en dire plus ?**

**M. F. :** Nous cherchons effectivement à développer des activités culturelles et sportives qui seraient partagées par les membres du programme, au-delà des aspects scolaires. Les étudiants orphelins disposent souvent de moins de ressources. Or, il est essentiel, pour leur équilibre et leur parcours, qu'ils puissent se divertir, découvrir, échanger et rencontrer leurs pairs dans d'autres contextes.

### **Un dernier mot ?**

**M. F. :** Oui, je tiens à remercier chaleureusement la Fondation OCIRP, et notamment Emmanuelle Enfrein, pour son aide et nos échanges. Grâce à leur soutien, nous avons pu mettre en place notre campagne de communication pour faire connaître le programme Phénix auprès des étudiants orphelins et tuteurs potentiels. Cela nous a réellement permis de faire avancer la cause portée par l'association.

## **UN PEU PLUS SUR MANON FAHY...**

Manon Fahy est étudiante en master 1 en sciences économiques et sociales à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Elle envisage de poursuivre son cursus avec un master 2 cadres de la mutualité, des assurances et de la prévoyance ou cadres des organismes du secteur social. Elle a cofondé en 2018 l'association Phénix avec Stéphane Lombaerde, aujourd'hui étudiant-entrepreneur à l'Emlyon Business School. Ils comptent tous deux continuer à développer le programme Phénix au sein de leur association.

## **L'œil de la Fondation**

### **Par Emmanuelle Enfrein, responsable de la Fondation OCIRP.**

J'ai appris l'existence de l'association Phénix à la suite d'une interview avec une journaliste sur les résultats de l'enquête « École & orphelins » que nous avons menée en 2017 avec l'Ifop. J'ai souhaité être mise en relation avec celle-ci pour envisager, ensemble, une forme de soutien que nous pourrions lui proposer. Le projet de Phénix venait, pour moi, combler un vide sur le plan de la scolarité parfois chaotique à certains moments de la vie de ces étudiants ayant vécu le décès d'un ou de leurs

parents. Les résultats de la recherche menée par Jérôme Clerc, professeur des universités en psychologie cognitive à l'université Grenoble-Alpes et directeur adjoint de la recherche à l'ESPE de Grenoble, et soutenue par la Fondation, ont mis en évidence de réelles difficultés d'attention, de concentration et de mémorisation, ce qui peut entraver l'apprentissage. Ces données font écho à celles de notre enquête et à la nécessité d'un soutien et d'un accompagnement.

De manière plus générale, le sujet de l'orphelinage étant très peu abordé en France, il nous faut nous engager dans une démarche proactive nous permettant de repérer et d'identifier des acteurs de terrain, de les sensibiliser éventuellement aux difficultés rencontrées par les enfants ou jeunes orphelins, puis d'échanger sur les actions pouvant être mises en œuvre. Beaucoup de projets associatifs se coconstruisent ainsi avec le soutien de la Fondation, qui ne se limite pas à une aide financière : nous accompagnons de nombreux porteurs de projets dans leur démarche et dans la mise en œuvre de leurs actions, y compris dans la communication que nous faisons régulièrement auprès de nos allocataires orphelins.

## **Regards croisés sur le programme Phénix**

**Youssouf, 25 ans, étudiant en 3e année de licence lettres modernes à l'université Sorbonne Nouvelle Paris 3, orphelin de père.**

*« J'ai rejoint le programme en fin d'année dernière et j'ai pu, alors, bénéficier de l'accompagnement d'une tutrice bénévole qui m'aide à surmonter mes difficultés : d'abord, la compréhension des cours, la méthodologie française, le manque de moyens pour financer mes études; j'éprouve aussi des difficultés au niveau administratif. En étant orphelin, on n'a pas toujours les moyens de mener à bien ses études. Le programme Phénix m'aide réellement à progresser. Je remercie au passage ma tutrice, qui me consacre beaucoup de temps, malgré son emploi du temps chargé. Elle m'aide à travailler la méthodologie, elle corrige souvent mes devoirs pour repérer mes difficultés et essayer de les résoudre. On s'entend très bien et grâce à elle, je commence maintenant à avoir des bonnes notes dans certaines matières.*

*Ce programme est à saluer et encourager. Il permet à de nombreux orphelins de bénéficier d'un encadrement personnalisé, de rester en contact avec les autres et de rompre avec un certain isolement. Il est aussi une aide précieuse dans la vie de tous les jours et un atout supplémentaire pour réussir.»*

**Élisa, 38 ans, future tutrice au sein du programme Phénix.**

*« J'ai découvert le programme Phénix via le réseau Twitter. J'ai moi-même perdu ma mère à l'âge de 16 ans, peu avant mon bac de français. Je me suis alors débrouillée, je ne me souviens pas avoir reçu un soutien particulier, à cette époque. Aujourd'hui, si je devais donner un conseil à un élève ayant vécu la même situation, ce serait d'accepter tout le soutien qu'on peut lui proposer. Pour moi, il y a quelque chose de réparateur dans le fait de se sentir capable de donner ce que l'on n'a pas reçu. C'est aussi pour cette raison que j'envisage de rejoindre le programme Phénix en tant que tutrice. Nul besoin de perdre un parent pour se sentir seul(e) ou en difficulté dans ses études. En revanche, je réalise, plus de 20 ans après, à quel point il m'a été difficile de me projeter sereinement dans des études, un métier... Il me semble essentiel,*

*aujourd'hui, qu'un jeune dans cette situation puisse comprendre qu'il ou elle a un avenir, qu'il ou elle est en devenir, que le chagrin est là, mais qu'il peut cependant cohabiter avec ses envies propres, ses projets et les joies qui seront les siennes. J'aime à penser que ce que j'ai mis si longtemps à comprendre puisse être un tant soit peu facilité et accéléré par un accompagnement comme celui proposé aux étudiants orphelins par l'association Phénix.»*

## **Centre Primo Levi – Les vertus du scoutisme pour soulager les souffrances de l'exil**

**Une bonne action en entraîne souvent une autre... C'est suivant ce principe que le Centre Primo Levi et l'association des Éclaireuses et Éclaireurs Unionistes de France (EEUdF) se sont associés pour mener de concert un très beau projet intitulé « Karibu ». Son principe ? Permettre à des mineurs exilés victimes de torture et de violence politique dans leur pays d'origine et suivis par le Centre Primo Levi de bénéficier d'activités de scoutisme. Pour ces enfants, le temps d'un week-end ou d'un camp d'été, la rencontre avec de jeunes scouts est toujours aussi forte, l'expérience toujours aussi intense et bénéfique. Retour sur ce projet qui a valeur d'exemple soutenu en 2018 par la Fondation OCIRP et reconduit en 2019.**

### **Aider ces enfants à passer de la survie à la vie**

**Entretien avec Olivier Jégou, assistant social au sein du Centre Primo Levi et responsable du projet « activités de scoutisme ».**

**En tant qu'assistant social, quelles sont vos missions au Centre Primo Levi et dans le projet Karibu ?**

**Olivier Jégou :** J'accompagne les patients qui sont suivis au centre de soin et qui ont des besoins d'ordre social, dans tous les domaines de leur vie en France. Cela couvre des besoins premiers comme se nourrir ou se loger, jusqu'à des projets de développement personnel et de soin, d'ouverture sur la société, d'aide à l'acquisition de nouveaux repères. Dans le cadre du projet Karibu, je travaille tout au long de l'année en lien avec les groupes des Éclaireurs et leur coordinateur pour préparer les séjours des mineurs qui vont y prendre part.

**Pourquoi avoir mis en place le projet Karibu ?**

**O. J. :** Au-delà de l'aide sanitaire et psychologique que nous délivrons, nous travaillons beaucoup pour l'accès à la culture, aux loisirs et au sport. Ces activités font intégralement partie des soins pour aider les personnes que nous accompagnons, et notamment les mineurs, à sortir de la précarité et des préoccupations liées à l'exil et à l'intégration dans la société française. Prendre soin de ces gens, c'est aussi tisser des liens avec la société dans laquelle ils vivent désormais. Le projet Karibu, mis en place depuis environ trois ans, maintenant, s'inscrit pleinement dans cette approche. Nous souhaitons depuis longtemps trouver des activités pour les enfants qui vivent dans des conditions très précaires et parfois durant des années dans des hôtels ou des centres d'hébergement d'urgence où rien n'est véritablement prévu pour eux. Les week-ends et les vacances scolaires sont souvent synonymes de vide et d'angoisse

pour ces enfants. C'est en rencontrant les Éclaireurs Unionistes dans le milieu associatif que l'évidence est née. De leur côté, ils avaient comme projet d'intégrer des enfants réfugiés dans leurs groupes de scouts. Nous étions donc naturellement faits pour œuvrer ensemble.

### **Comment les mineurs qui intègrent des camps scouts vivent-ils cette expérience ?**

**O. J. :** Au fil des années, ce projet est devenu un outil fondamental des soins apportés aux enfants et que nous travaillons de manière pluridisciplinaire avec les psychologues du centre, notamment sur la question de la « séparation » qui est centrale. Le dispositif prévoit un week-end par mois tout au long de l'année et la possibilité de partir deux ou trois semaines durant l'été. Or, être séparés de leurs proches n'est pas chose facile pour ces enfants qui ont connu la violence, la perte d'êtres chers et l'arrachement à leur lieu de vie. Ils sont très soudés avec leurs proches venus en France avec eux. Pour passer de la survie à la vie, notre travail est de dénouer ce qui a été figé par la violence et de retisser de nouveaux liens plus souples. Nous portons une attention renforcée aux possibles effets de cette séparation, même brève, qui peut réactiver des angoisses chez les enfants comme chez les adultes. Une fois ce travail réalisé, il est assez extraordinaire de voir certains jeunes prendre goût à ces activités et s'y épanouir.

### **Justement, quels bienfaits avez-vous pu observer à travers ces moments de partage ?**

**O. J. :** Nous avons quelques jeunes devenus majeurs qui passent leur BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) pour devenir animateurs à leur tour au sein des EEUdF. J'ai beaucoup de retours positifs des enfants comme de leurs parents. Pour nombre d'entre eux, ce dispositif fait événement dans leur vie : il y a un avant et un après. Le projet permet aussi aux enfants de sortir de la ville, d'aller en province, souvent pour la première fois, de s'ouvrir à d'autres environnements et de rencontrer des enfants qui vivent de vraies vies d'enfants. Cela génère de belles rencontres.

### **Comment voyez-vous l'avenir de ce dispositif ?**

**O. J. :** Le projet a été initialement élaboré avec les EEUdF, d'obédience protestante. Notre but est que ce projet soit diffusé à l'ensemble des mouvements du scoutisme, qu'ils soient catholiques, laïcs ou encore musulmans, afin qu'il profite à un plus grand nombre d'enfants exilés. Depuis la rentrée 2018, nous travaillons, par exemple, avec un groupe laïc, les Éclaireurs et Éclaireuses de France (EEdF), en vue de les aider à accueillir plusieurs enfants.

### **QUELQUES CHIFFRES**

- 23 enfants ont été accueillis entre mars et novembre 2018 dans différentes unités des EEUdF, 12 âgés de 8 à 12 ans et 11 âgés de 12 à 16 ans.
- 14 d'entre eux étant orphelins vivent seuls avec leur père ou leur mère.

## **Chacun a à apprendre de l'autre**

**Rencontre avec l'équipe en charge du projet Karibu au sein de l'association des Éclaireuses et Éclaireurs Unionistes de France : Marion Salles, Clara Thomas, Basile Fourtune et Paul Wat.**

**Comment est né le partenariat entre l'association des EEUdF et le Centre Primo Levi?**

**L'équipe EEUdF :** Tout a commencé en février 2017 quand plusieurs responsables de deux groupes parisiens ont voulu accueillir des enfants exilés et qu'ils ont été mis en contact avec le Centre Primo Levi via une association partenaire. Aujourd'hui, nous travaillons en étroite collaboration avec le Centre Primo Levi, l'un de nos partenaires les plus actifs, qui nous apporte énormément.

**Quelles valeurs partagez-vous, qu'est-ce qui vous réunit?**

**L'équipe EEUdF :** Nous partageons cette volonté de permettre à chaque jeune d'être un enfant parmi les enfants, à travers la vie en groupe et en équipe, l'ouverture aux autres et la rencontre, la découverte de la nature et le développement de l'individu. Nous pensons que les enfants déjà adhérents du mouvement, et les nouveaux le rejoignant via le projet Karibu, peuvent mutuellement beaucoup s'apporter et qu'ils ont des intérêts communs à mener ce projet ensemble.

**En quoi consistent les week-ends et camps d'été?**

**L'équipe EEUdF :** De septembre à juin, chaque unité, constituée par classes d'âge (8-12 ans/12-16 ans/16-18 ans), part un week-end par mois : soit camper en forêt, soit effectuer des activités le temps d'une journée. Pendant le mois de juillet, l'unité part camper dans la nature deux à trois semaines. Au cours de ces séjours, les jeunes participent à des activités organisées par les responsables comme des jeux de plateau, de stratégie, d'approche ou des jeux de piste, grâce auxquels nous essayons de leur transmettre une valeur ou de leur parler d'un sujet en particulier : la mixité, le respect de l'environnement, l'interculturalité, l'éducation à la paix, l'éducation à la sexualité, la spiritualité... Tout le fonctionnement du scoutisme se base sur la vie en équipe, ce qui permet de travailler beaucoup, notamment, les questions du vivre ensemble et de l'autonomie des enfants.

**Qu'est-ce que cela apporte aux uns comme aux autres?**

**L'équipe EEUdF :** Nous n'avons eu que des retours positifs de la part des enfants déjà présents dans les différentes unités. Souvent, les enfants ne prêtent même pas attention au parcours antérieur du nouvel arrivant. Il arrive que certains jeunes s'intéressent au sujet, et cela donne lieu à des échanges qui sont parfois difficiles sur le plan émotionnel, mais toujours enrichissants pour chacun. D'un côté, cela aide les enfants accueillis à nouer de nouvelles amitiés, découvrir la vie en groupe, et surtout reprendre une place d'enfant parmi les enfants. De l'autre, les enfants faisant déjà partie du groupe s'ouvrent à d'autres cultures, d'autres histoires et à des personnes qu'ils n'auraient pas l'occasion de rencontrer habituellement au sein des EEUdF.

**Des enfants issus d'autres associations peuvent-ils vous rejoindre?**

**L'équipe EEUdF :** Oui, c'est déjà le cas. Au cours de l'année 2018/2019, le projet Karibu a élargi son réseau de partenaires et a rencontré des enfants suivis par le

Centre d'Action Sociale Protestant, par France Terre d'Asile, par le Groupe SOS, par Singa, et prochainement par les deux associations strasbourgeoises que sont Antenne et Étage.

## **Le parrainage de salariés de l'OCIRP**

**Juriste à l'OCIRP, Iman Farhat parraine ce projet solidaire. Elle nous en dit plus sur son rôle de marraine et sur l'élan de solidarité qu'a fait naître ce projet auprès de salariés de l'OCIRP.**

*«Il y a quelques années, j'avais déjà parrainé une action développée par le Centre Primo Levi et soutenue par la Fondation OCIRP. Il s'agissait d'une action de formation et de sensibilisation aux spécificités du deuil et de l'orphelinage initiée par le Centre. C'est donc tout naturellement que j'ai souhaité m'investir dans ce nouveau projet au nom de l'OCIRP. J'incarne donc une sorte de passerelle entre la Fondation et le Centre Primo Levi comme le font d'autres salariés de l'OCIRP qui parrainent un projet. C'est d'ailleurs à l'occasion des échanges que nous avons entre parrains et marraines et de ceux eus avec les équipes du Centre que l'idée d'une collecte en ligne au sein même de notre entreprise est née. Nous avons constaté que certains enfants participant aux activités de scoutisme n'avaient pas forcément d'équipement ou de vêtements appropriés, faute de moyens. Or, nous voulions éviter que ces enfants qui se sentent déjà marginalisés du fait de leur parcours de vie se voient une fois encore différents à cause de ce manque matériel. Grâce aux fonds récoltés, nous avons donc pu offrir aux enfants participants ce dont ils avaient besoin. Par ailleurs, certains de ces enfants ont pu participer à des séjours offerts par la Fondation Paris Saint-Germain, projet également soutenu par la Fondation OCIRP. La collecte a tellement bien fonctionné que nous avons pu acheter des chaussures et vêtements de sport et les offrir aux enfants pour les mêmes raisons que celles que j'évoquais précédemment. Puis, au cours de l'été dernier, alors qu'il restait encore un peu d'argent, nous avons décidé avec les équipes en charge du projet du Centre Primo Levi de le consacrer à l'achat de fournitures scolaires pour soulager les familles concernées en prévision de la rentrée. Il s'agit en effet d'une période très stressante pour les parents qui ne sont pas toujours en mesure de répondre financièrement à toutes les demandes de fournitures qu'ils reçoivent.*

*Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Particulièrement touchés par la situation de ces enfants, nous avons désiré faire encore plus pour eux. Dans le même esprit, une seconde cagnotte a été organisée auprès des salariés de l'OCIRP. En fin d'année dernière, dans le cadre du suivi des familles par le Centre Primo Levi, elle a financé des sorties au parc zoologique de Vincennes pour les enfants et leurs parents. L'idée était qu'ils puissent aussi partager un moment agréable ensemble, loin des difficultés de leur quotidien.*

*Pour ma part, je suis très heureuse de parrainer cette action. Même si les valeurs de solidarité sont omniprésentes dans notre entreprise, ce projet me donne l'occasion de rester en prise directe avec cette réalité sociale et de concrétiser plus encore qu'à travers mes fonctions ces valeurs qui nous animent.»*

# Paris Saint-Germain *Les enfants d'abord* - Un partenariat renforcé au profit des orphelins

Depuis plusieurs années, déjà, le Paris Saint-Germain *Les enfants d'abord* et la Fondation OCIRP collaborent pour offrir à des enfants orphelins allocataires de l'OCIRP un accès aux sports et aux loisirs, essentiels à leur équilibre. Une logique partenariale qui se renforce au fil des ans avec différents dispositifs et une volonté commune : sortir ces enfants d'un quotidien difficile grâce à des parenthèses faites de joie, de découverte et d'apprentissage de valeurs. Gros plan sur cet engagement partagé et cette belle dynamique en faveur des enfants fragilisés.

Le Paris Saint-Germain *Les enfants d'abord* agit en faveur des enfants défavorisés ou en difficulté. Une vocation qui rejoint celle de la Fondation OCIRP en faveur des jeunes orphelins. Ces derniers mois, les synergies entre les deux structures ont franchi une nouvelle étape, notamment avec trois actions en faveur de jeunes orphelins allocataires de l'OCIRP. Neuf enfants ont ainsi pu accompagner les joueurs le 20 avril dernier à l'occasion d'un match de handball de l'équipe du PSG. D'autres jeunes allocataires OCIRP ont également pu prendre part à la journée et aux vacances PSG. Vingt-huit enfants ont ainsi été accueillis du 29 avril au 3 mai derniers à Marcoussis, au sein du centre d'entraînement de la Fédération française de rugby. Par ailleurs, 12 jeunes filles orphelines ont intégré le programme « Allez, les filles! ».

## « Allez, les filles! » : un tremplin au féminin

Depuis de nombreuses années, le Paris Saint-Germain *Les enfants d'abord* s'engage pour le sport féminin, et tout particulièrement pour les jeunes filles, à travers ce programme sur mesure et haut de gamme qui leur est dédié. Son objectif est triple : les initier à plusieurs pratiques sportives en s'appuyant sur les associations sportives locales, les sensibiliser aux bienfaits du sport et, enfin, leur transmettre des valeurs : esprit d'équipe, sens des responsabilités, respect des règles, goût de l'effort...

Ainsi, chaque année, une vingtaine de filles âgées de 8 à 12 ans, choisies pour leur situation sociale et leur motivation, prennent part à des activités hebdomadaires encadrées par des éducateurs diplômés et labellisés de la Fondation ou du Fonds de dotation Paris Saint-Germain. Chacune d'entre elles est également parrainée par une joueuse de l'équipe féminine de football du club parisien. Initiation sportive, mais aussi activités « découverte » telles que visites de musées, de grands monuments, parcs zoologiques ou d'attractions sont au programme, sans oublier une semaine de vacances en juillet. De plus, en fin de cycle, le Paris Saint-Germain *Les enfants d'abord* offre la licence sportive aux jeunes filles souhaitant poursuivre un sport auquel elles ont été initiées.

Le 8 mars dernier, à l'occasion de la « Journée de la femme », en présence notamment de la ministre des Sports, Roxana Maracineanu, de Sabrina Delannoy, directrice adjointe du Paris Saint-Germain *Les enfants d'abord*, et des joueuses du Paris Saint-Germain, la saison du programme « Allez, les filles! » a été officiellement lancée au

Parc des Princes. Douze jeunes filles allocataires de l'OCIRP ont ainsi pu intégrer le dispositif et vivre une première journée inoubliable dans cette arène mythique.

## **S'entraider pour mieux les aider**

**Entretien avec Sabrina Delannoy, directrice adjointe du Paris Saint-Germain**  
*Les enfants d'abord.*

**Pour quelles raisons votre partenariat avec la Fondation OCIRP s'est-il renforcé ces derniers mois ?**

**Sabrina Delannoy :** Nous partageons la même vision des choses et de ce que nous voulons apporter aux enfants. Il y a une réelle complémentarité qui s'est installée de manière naturelle, au-delà des très bons rapports humains que nous entretenons entre les équipes de nos deux fondations. Travailler avec ce type de public d'enfants orphelins était nouveau pour nous et nous avons immédiatement constaté l'utilité des programmes que nous partageons. C'est à la fois bénéfique pour les enfants et également pour nos équipes éducatives qui élargissent leur panel en termes d'expérience professionnelle et humaine. Au final, avec cette osmose, tout le monde est gagnant dans ce partenariat.

**Quel socle de valeurs partagez-vous avec la Fondation OCIRP ?**

**S. D. :** Nous désirons tout simplement apporter un peu de bonheur à des enfants qui ont un quotidien compliqué. Nos programmes pédagogiques sont, depuis plus de 19 ans, construits pour leur offrir une vraie bulle d'oxygène, sous différentes formes. Comme pour la Fondation OCIRP, notre but est d'accompagner ces enfants, quelles que soient leurs difficultés, de contribuer à leur épanouissement et surtout d'ouvrir le champ des possibles. Des contraintes familiales, sociales ou parfois la maladie les privent de certaines chances. Nous avons envie de leur offrir une vision plus large du monde et de leur rendre certaines choses plus accessibles.

**Pouvez-vous nous parler du programme « Allez, les filles ! » ?**

**S. D. :** Nous sommes partis du constat que dans certains quartiers en zone prioritaire ou dans certaines familles, la pratique du sport chez les filles diminuait alors qu'on est dans une dynamique globale dans la société qui incite les jeunes à faire du sport. Notre volonté était de lutter contre ce phénomène. Au fil des années, nous avons donc tissé un réseau avec des maisons de quartier et des centres de jeunesse. Nous menons deux programmes par an intégrant en moyenne une vingtaine de jeunes filles. Nous avons trouvé que ce dispositif avait un sens pour des jeunes filles orphelines et nous l'avons proposé à la Fondation OCIRP pour qu'il puisse profiter à certaines jeunes allocataires. Elles sont prises en charge par nos éducateurs à travers une vingtaine de journées au cours de l'année où elles peuvent pratiquer un sport différent à chaque fois, notamment des sports moins populaires tels que l'équitation, la natation, le golf, la boxe ou encore le taekwondo... Puis, les deux groupes de jeunes filles se retrouvent durant l'été dans le sud de la France pour partager une semaine de vacances toutes ensemble. À travers le parrainage des joueuses de l'Équipe féminine de football du PSG, l'idée est aussi de travailler sur l'émancipation par le sport, de montrer par l'exemple à ces jeunes filles qu'aujourd'hui, être une femme sportive professionnelle, c'est possible.

## **Qu'apportent les formations de la Fondation OCIRP dont ont bénéficié vos équipes éducatives ?**

**S. D. :** Étant en formation, nos éducateurs accueillent ce volet de manière très positive. Ils ont cette envie d'apprendre et d'acquérir de nouvelles compétences qui les rendront plus efficaces sur le terrain. Ce type de formation consacrée aux spécificités du deuil chez l'enfant et l'adolescent est indispensable, car il y a toujours un moment au cours des séjours où les enfants veulent partager leurs souffrances. Nos éducateurs doivent être préparés à cela pour ne pas être pris au dépourvu, pour utiliser les mots justes et répondre aux questionnements des enfants et adolescents le moment venu. Tout cela contribue à resserrer les liens entre les enfants et les éducateurs et donne lieu à des moments d'échange particulièrement riches en émotion. Car ces enfants ne peuvent pas toujours exprimer à l'école ou à la maison ce qu'ils éprouvent.

## **Comment voyez-vous l'avenir du partenariat entre les deux structures ?**

**S. D. :** Nous avons vraiment envie de continuer à travailler ensemble. Nous savons que notre travail est utile et, pour nous, c'est très important. Sur les programmes de vacances, notre objectif sera d'abord, à l'avenir, de satisfaire toutes les demandes, car le nombre de places est limité. Nous sommes déjà passés d'un à deux séjours de vacances par an pour accueillir un maximum d'enfants allocataires de l'OCIRP. Concernant d'autres programmes comme « Allez, les filles ! », nous devons faire un bilan en fin d'année avec les enfants, les éducateurs et la Fondation OCIRP pour voir si l'expérience pourra être renouvelée. Nous avons de nombreuses opérations qui évoluent au fil du temps, donc nous échangeons beaucoup avec Emmanuelle Enfrein, responsable de la Fondation OCIRP, pour voir ce qu'il est possible de faire pour les enfants orphelins.

## **UN PEU PLUS SUR SABRINA DELANNOY...**

Sabrina Delannoy est une ancienne footballeuse internationale française évoluant au poste de défenseur. Dans sa jeunesse, elle évolue à Bruay puis au CNFE Clairefontaine. En 2005, elle rejoint l'équipe du Paris Saint-Germain où, après 11 saisons, elle achève sa carrière avant d'intégrer la Fondation du club, non sans avoir remporté une Coupe de France et porté le maillot de l'Équipe de France féminine à 39 reprises entre 2012 et 2016.

## **Nous sommes là pour eux, pour répondre à leurs besoins**

**Entretien avec Vincent Jesoph, éducateur sportif et directeur de séjours au Paris Saint-Germain *Les enfants d'abord.***

### **Quels bienfaits les séjours PSG procurent-ils aux enfants ?**

**Vincent Jesoph :** Avec l'ensemble de notre équipe éducative, nous constatons de réelles évolutions comportementales chez les enfants au cours des séjours. Souvent, ils arrivent un peu renfermés sur eux-mêmes, mais, assez vite, ils se sentent en confiance les uns avec les autres. Ils sont très heureux d'avoir l'occasion de partager des moments extraordinaires avec d'autres enfants de leur âge, dans la même situation qu'eux. Cela favorise un bon état d'esprit, ils s'ouvrent beaucoup plus et se

confient plus facilement sur des sujets qui leur sont personnels. Dès leur arrivée, nous essayons de leur montrer que nous, les éducateurs, sommes là pour eux, pour les écouter et parler avec eux dès qu'ils en ressentent le besoin.

### **Justement, de quoi ces enfants semblent-ils avoir le plus besoin ?**

**V. J. :** Avant tout, ces enfants ont des besoins typiques de leur âge, mais ils ont parfois aussi besoin de repères, d'un cadre qu'ils peuvent suivre en toute sérénité, d'adultes capables de les comprendre.

Nous notons aussi un fort besoin de s'exprimer, pas forcément pour se faire remarquer, mais simplement pour montrer que leur avis compte. Ils ont aussi très envie de découvrir de nouvelles choses et le monde qui les entoure, de savoir qu'ils appartiennent à un groupe. C'est d'ailleurs pour cela que nous privilégions des activités sportives collectives et des sorties culturelles afin de favoriser l'entraide et le dialogue. Le sport nous offre un excellent moyen de mettre tout cela en œuvre et de leur montrer qu'ils ne sont pas tout seuls, que les autres peuvent les aider. On constate également un grand besoin affectif et la nécessité de s'appuyer sur des modèles adultes.

### **En tant qu'éducateur, quelles valeurs cherchez-vous à leur transmettre ?**

**V. J. :** Le sport, à travers ses valeurs, est un formidable levier d'éducation pour nos équipes. L'apprentissage par le jeu nous permet de faire passer des messages importants comme le sens des responsabilités et la solidarité pour se construire, le fair-play pour bien vivre ensemble et ne pas tomber dans le côté compétition à outrance, surtout chez les garçons, le respect de soi et d'autrui. Ces règles de vie, nous les construisons avec les enfants, en les impliquant dès leur arrivée, pour qu'ils soient vraiment acteurs du séjour, pour les responsabiliser et développer leur autonomie.

### **Sont-ils réceptifs à ces valeurs ?**

**V. J. :** Tout à fait, même si les choses se font de manière progressive. Cela dépend beaucoup de leur âge et du milieu où ils vivent. Certains sont très protégés, comme dans un cocon, et n'ont pas forcément l'habitude d'avoir des règles et un cadre précis qu'ils doivent respecter chaque jour. Pour d'autres, c'est plus naturel. Ils restent tous des enfants et ils essayent toujours de braver l'interdit, ce qui est normal à leur âge. C'est là que notre rôle d'éducateur est important. Il faut rester vigilant et savoir répondre aux questions et à la curiosité des enfants.

### **Qu'expriment les enfants, en général, à la fin des séjours ?**

**V. J. :** Beaucoup de nostalgie, d'abord. Pour la plupart, ils sont assez sensibles et il y a souvent beaucoup d'émotion au moment de se quitter. Nous les préparons à cette étape délicate avant la fin du séjour pour éviter un effet de rupture trop déstabilisant pour eux. Nous leur parlons de leur évolution, nous échangeons beaucoup avec eux sur ce qu'ils ont aimé et découvert, nous cherchons à valoriser leurs actions, aussi, c'est important. En même temps, ils sont évidemment très heureux de retrouver leurs proches. Nous nous attachons à être à leur écoute jusqu'au bout, à leur faire comprendre que ce n'est pas la fin de quelque chose, que cela va leur servir par la suite dans leur quotidien.

## **Pouvez-vous nous parler de la formation aux spécificités du deuil chez l'enfant et l'adolescent que vous avez suivie ?**

**V. J. :** La formation dont nos équipes éducatives ont pu bénéficier grâce à la Fondation OCIRP est très importante. Personnellement, j'ai moi-même perdu un proche lorsque j'étais jeune. Je souhaitais mieux comprendre la façon de penser d'un enfant dans ces circonstances et la façon d'accompagner au mieux chacun au regard de sa situation et de ses besoins personnels. Cette formation se révèle très utile, car ce sujet ne s'apprend pas dans la vie quotidienne. Il est essentiel de pouvoir bénéficier des connaissances de professionnels qui ont de l'expérience dans ce domaine. Cela nous permet de mieux détecter les moments où l'enfant a envie d'aborder son histoire personnelle et de gérer au mieux ses besoins d'échange, ses interrogations, mais aussi de mieux comprendre les changements d'humeur ou de comportement d'un enfant. Beaucoup de parents cherchent à protéger leurs enfants et rendent de ce fait très difficiles la communication et l'échange sur ces questions, pourtant si nécessaires à leur construction psychologique.

### **Un dernier mot ?**

**V. J. :** Il ne faut jamais oublier que le deuil d'un enfant n'est pas calqué sur celui de l'adulte. Que les enfants doivent garder leur place d'enfant et qu'il ne faut surtout pas laisser le silence s'installer. Il est essentiel de les aider à exprimer leurs émotions et de leur tenir le langage de vérité qu'ils attendent de nous.

## **Le parrainage de salariés de l'OCIRP**

**Delphine est assistante à la direction du développement de l'OCIRP et Nathalie est assistante des pôles gestion déléguée et informatique de l'OCIRP. Toutes deux sont marraines salariées de l'OCIRP pour les programmes du Paris Saint-Germain *Les enfants d'abord*. Elles reviennent pour nous sur leur parrainage et leur plaisir à s'investir en faveur des enfants orphelins.**

**Delphine :** Avec Nathalie, nous parrainons plusieurs projets : les séjours Paris Saint-Germain, le programme « Allez, les filles ! » et la journée des enfants au Parc des Princes. C'est beaucoup de travail, de logistique et d'organisation en tant que marraine, mais j'estime avoir de la chance, de pouvoir réaliser cela. Cette dynamique me donne envie de m'impliquer encore plus en tant que marraine et de développer davantage de projets avec le Paris Saint-Germain *Les enfants d'abord* en direction des orphelins. Le 8 mars dernier, le lancement du programme « Allez, les filles ! » a été un moment inoubliable au Parc des Princes. Les 12 filles du programme ont pu rencontrer leurs marraines de l'Équipe féminine du PSG. Elles avaient toutes des étoiles plein les yeux. Et ce n'était que le début ! Tous les mercredis, elles font des activités sportives et culturelles. Ce programme se clôturera début juillet par un séjour de vacances dans le sud de la France. Tout cela est très enrichissant pour moi, aussi bien professionnellement que personnellement. C'est pour moi une source d'épanouissement, que de m'investir aux côtés de la Fondation OCIRP.

**Nathalie :** Toutes ces actions nous demandent un investissement supplémentaire sur le plan professionnel, mais à titre personnel, c'est aussi très enrichissant,

puisque nous pouvons faire bénéficier de plus en plus d'orphelins à ces différents programmes.

Étant moi-même fan de foot et supportrice du PSG, je m'aperçois que beaucoup d'enfants sont dans ce cas. Mais nombre d'entre eux ne sont jamais allés au Parc des Princes, ne pratiquent pas de sport ou n'ont pas la chance de partir en vacances. Ce qui est motivant, c'est de voir la joie des enfants lorsqu'à la fin d'un séjour, il leur est remis une tenue identique à celle de leurs idoles. Lors de la journée des enfants au Parc des Princes, on a pu voir leurs yeux briller et leur admiration lorsque les « stars » sont entrées sur le terrain pour l'entraînement et plus encore quand les joueurs se sont approchés d'eux pour faire des selfies... C'est tout ce bonheur, qui me motive. Je crois qu'il est difficile de décrire ce que je ressens quand j'assiste à ces instants magiques que vivent les enfants. Même si cela demande d'y consacrer du temps, le plus important, c'est la joie de tous ces enfants. Chacun d'entre nous doit se sentir concerné par leur situation.

## Témoigner

### **Le sens de notre action en quelques mots simples...**

**À l'issue de la journée et des vacances PSG, nous avons demandé aux enfants orphelins allocataires de l'OCIRP y ayant participé, ainsi qu'à leurs parents, ce que leur inspirait l'expérience qu'ils avaient vécue. Petit florilège de leurs réactions aussi enthousiastes qu'émouvantes...**

*« Petit séjour, mais génial. » – Dolorès.*

*« Vous êtes tous très gentils. » – Nawfel.*

*« Magnifique séjour. » – Aglaé.*

*« Les éducateurs sont au top! » – Keliyan.*

*« Merci pour ce séjour inoubliable! » – Wassim.*

*« Mon fils a vraiment apprécié l'accueil à Marcoussis et l'encadrement des animateurs, le complexe, les activités, plein de nouvelles rencontres avec de nouveaux camarades et surtout, la générosité de la Fondation... Une journée remplie de bonheur, pour lui! »*

*« Elle s'est éclatée, comme elle dit, et en garde un merveilleux souvenir. Un grand merci aux animateurs qui ont été plus que gentils. »*

*« Je suis veuf et ma fille a eu l'opportunité de participer à un séjour pendant les vacances de Pâques, grâce au Paris Saint-Germain Les enfants d'abord et à la Fondation OCIRP. Elle en est revenue grandie, joyeuse et pleine de souvenirs. Elle en parle avec émerveillement et n'hésite pas à nous montrer ses souvenirs accumulés. Ce séjour reste pour elle un moment de rencontre où la vie prend le dessus sur le drame de perdre un proche et cela, grâce au dévouement, à l'attention, au*

*professionnalisme et à l'empathie des équipes encadrantes. Grand merci à ces deux structures pour ce moment. »*

*« Les séjours avec le Paris Saint-Germain Les enfants d'abord et la Fondation OCIRP sont trop cool. J'ai eu la chance d'y participer avec d'autres enfants. C'était au centre de rugby. On était mélangés : les filles, les garçons, les petits, les grands... Les activités sont variées, les repas délicieux, le cadre magnifique. J'ai également beaucoup apprécié l'ambiance de joie partagée malgré la situation de chacun de nous. Les jeux étaient amusants. Merci aux encadrants et aux soutiens de nous avoir offert ce moment de joie inoubliable. J'ai hâte d'y retourner. »*

*« Un grand MERCI pour cette très chouette invitation pour mon fils. La première chose qu'il m'a demandée : mes copains du stage seront là aussi? Avant même de savoir si les joueurs du PSG seraient là... »*

*« Ils étaient enchantés, hier soir. À nouveau des petites étoiles dans leurs yeux, ça fait du bien! »*

*« Vos initiatives pour nos enfants sont d'un soutien inestimable. Cela fera bientôt cinq ans qu'ils sont orphelins et parfois, j'avoue que ce n'est pas simple, de consoler ces petits hommes. Quand vous pensez à nous, vous nous faites un bien fou. Merci. »*

## **Mentions légales**

**O'ŒUR est une publication de la Fondation d'entreprise OCIRP –**

17, rue de Marignan, 75008 Paris – Tél. : 01 44 56 22 56 –

Directrice de la publication : Sylvie Piquier-Bahda ([pbahda@ocirp.fr](mailto:pbahda@ocirp.fr)) –

Rédactrice en chef : Emmanuelle Enfrein ([enfrein@ocirp.fr](mailto:enfrein@ocirp.fr)) –

Rédaction : Éric Begaud (Atropine) –

Ont collaboré à ce numéro : Florence Sorin-Gomez, Ellipse –

Réalisation : OCIRP.

ISSN : 2109-5450 – Dépôt légal : juin 2019

**Pour en savoir plus :** [ocirp.fr](http://ocirp.fr)